

Jean-Jacques Gorog

De quoi l'analyste doit-il répondre * ?

Qu'est-ce que l'éthique du psychanalyste ? Et y en a-t-il une ? Lacan pour sa part n'évoque que l'éthique de la psychanalyse et précisera son idée avec le bien-dire, mais dans ce cas c'est du bien-dire de l'analysant qu'il s'agit, pas de la façon dont l'analyste se débrouille pour. L'une des réponses que nous propose Lacan et que je retiens semble ne pas en être une : avec son style. En quoi est-ce une réponse et comment comprendre cette formule ? Et quel est ce savoir ou cette connaissance avec lesquels il peut et donc doit répondre ?

Comment s'y prend l'analyste pour que son analysant s'affirme comme « mieux disant » ? Non, car le mieux est l'ennemi du bien, que son analysant seulement dise bien et nous serons contents.

L'éthique du psychanalyste, sa responsabilité, implique de faire en sorte que. Notons que le terme ne figure qu'une fois à ma connaissance, énoncé par Lacan, et encore, c'est pour évoquer une déontologie qui ne répond pas à la question de l'éthique de la psychanalyse :

« [...] *l'éthique du psychanalyste, telle qu'elle est constituée par une déontologie, ne donnait même pas l'ébauche, l'amorce, le plus petit trait de commencement de l'éthique de la psychanalyse.* [...] c'est dans le réel que je désignai le point pivot de ce qu'il en est de l'éthique de la psychanalyse. Je suppose, bien sûr, *ce réel soumis à la très sévère interposition, si je puis m'exprimer ainsi, du fonctionnement conjoint du symbolique et de l'imaginaire.* C'est pour autant que le réel n'est pas facile d'accès, si l'on peut dire, qu'il est pour nous la référence autour de quoi doit tourner la révision du problème de l'éthique ¹. »

Et le psychanalyste doit donc prendre connaissance d'un certain nombre de choses. Bien sûr on en a l'idée lors des séances préliminaires, mais cette connaissance ne s'arrête pas là. Ce savoir-là n'est certes pas le savoir inconscient qui, lui, repose sur ce que l'analyste ne sait pas, sur ce qu'il n'a ni à savoir, ni à trop anticiper, sur ce qu'a à dire le sujet qu'il écoute. Mais il y a aussi une responsabilité concernant ce qu'il a à savoir et on pourra lui tenir rigueur de tel de ces manquements. Et notamment de ne pas s'être

tenu suffisamment informé. Appelons ce savoir-là, faute de mieux, connaissance ², ce que l'analysant porte à la connaissance de l'analyste n'est pas sans relations avec le savoir inconscient, parce qu'il en fournit le cadre.

« Il en résulte qu'elle [Margaret Little] va aller jusqu'à prendre les positions les plus contraires, ce n'est pas dire qu'elles soient fausses, aux classiques. Loin de rester hors du jeu, il faut que *l'analyste se suppose, au principe, engagé jusqu'à la garde, se considère comme effectivement responsable* et, par exemple, ne se refuse pas à témoigner si, concernant ce qui se passe dans l'analyse, *elle est appelée devant une cour de justice, à répondre de son sujet.*

Je ne dis pas que ce ne soit pas là une attitude soutenable. Je dis que placer à l'intérieur de cette perspective la fonction de l'analyste est d'une originalité prêtant à problème ³. »

Le cas de Margaret Little me paraît traiter de la question, soit le moment où l'analyste précisément sort de l'épure, moment qui permet de faire valoir ce que Lacan appelle coupure. Pourquoi le propos qui fait interprétation et qui pourtant n'est guère conforme au classique de l'interprétation est-il efficace ?

Lacan montre comment la prise en compte de l'existence de l'inconscient nous introduit à un changement de discours : on quitte le registre des états d'âme, celui de « la senti-mentalité propre au parlêtre ⁴ », pour tenir compte de la façon dont le corps est affecté par la structure. Ce qui était qualifié de péché et jugé en termes de faute et de lâcheté morales, épingleant le pécheur comme lâche, devient autre chose dès que Lacan le situe comme péché ou lâcheté au regard « du devoir de bien dire ou de s'y retrouver dans l'inconscient ». Je dirais que l'on passe ainsi de la morale à l'éthique en empruntant la voie de l'inconscient, ce qui suppose que l'on quitte le registre de la personne pour se tourner vers le sujet du discours ⁵.

Je vais reprendre la conclusion de l'excellent exposé de Sol Aparicio pour le prolonger en certaines de ses conséquences. En effet, la question de savoir de quelle responsabilité exactement l'analyste doit être tenu responsable, une fois précisé qu'elle concerne l'inconscient, reste ouverte. Je veux dire qu'il peut sembler trop commode sans doute d'être responsable au titre de l'inconscient d'autant plus que l'inconscient est inconscient. Mais précisément, pour faire valoir l'inconscient, il faut s'intéresser un peu à son écrivain. Les silences mozartiens sont en effet formidables à condition d'avoir tout ce qui, autour, leur fait place. Si l'éthique relève du réel propre à chacun, et distribue lâcheté et courage en fonction de sa position propre, alors en effet chaque situation mérite d'être évaluée. Est-il vrai que l'analyste ne juge pas ? Les exemples d'Antigone ou d'Hamlet démontrent qu'il ne juge pas, en effet, selon la logique de Créon ou du père d'Ophélie, mais qu'il juge

néanmoins en fonction de chacun et peut trancher. D'ailleurs, c'est bien ce qu'entend Lacan avec son « Tu l'as dit » définissant l'interprétation ⁶.

Je me servirais volontiers d'une formule qui serait : l'éthique mais pas sans la morale, ou l'éthique au-delà de la morale, formules qui en effet redoublent celles de l'au-delà de l'Œdipe ou du Nom-du-Père, dont on peut se passer, à une condition :

« L'hypothèse de l'inconscient, Freud le souligne, ne peut tenir qu'à supposer le Nom-du-Père. Supposer le Nom-du-Père, certes, c'est Dieu. C'est en ça que la psychanalyse, de réussir, prouve que le Nom-du-Père, on peut aussi bien s'en passer. *On peut aussi bien s'en passer à condition de s'en servir* ⁷. »

J'insiste ici sur ce qu'on oublie à l'occasion, la condition. Je n'ai pas dit la condition féminine mais j'aurais pu, j'y reviendrai. On comprend qu'une large part de la rhétorique lacanienne soit construite sur le pas-sans aussi bien que sur le pas-tout. Notez bien la différence, elle aussi centrale, dans le mode de prise en charge de l'inconscient et à partir de quoi. Par exemple, cette formule que vous connaissez bien : « [...] ça nous suffit à voir que l'interprétation est du sens et va contre la signification ⁸ »... n'ignore pas la signification, sinon comment aller contre ?

J'ai le sentiment d'enfoncer des portes ouvertes et pourtant j'ai été trop baigné dans une certaine confusion qui ignore semble-t-il la réalité et qui, cherchant le réel à l'état pur, vient à se fourvoyer dans les méandres du signifiant à tout crin. C'est ainsi qu'on peut confondre un délire cénesthésique où une patiente jouit dans son corps lorsque l'objet de son amour entre dans la pièce où se trouvent une bonne centaine de personnes, avec la jouissance supplémentaire. Est oublié alors que « supplémentaire » implique un nécessaire. Je m'explique avec Lacan car c'est le statut de la psychanalyse qui est en cause. Il y a un malentendu sur le signifiant, ce qu'il désigne pour Lacan et l'accès qu'il permet à l'inconscient si on croit que ça va tout seul, qu'il suffit d'appuyer sur le bouton du signifiant. Or c'est faux, il est du statut même de l'inconscient de devoir être réinventé chaque fois, à propos de chaque signifiant, et c'est là ce en quoi consiste le réel. Sinon il n'y aurait pas surprise. C'est formidable quand il arrive que la psychanalyse soit d'évidence pour un sujet et en somme quand l'analyste n'a rien d'autre à faire qu'à écouter et attendre que tombent toutes crues les formations de l'inconscient. Mais c'est rare. On dit que c'est encore plus rare qu'avant.

En réalité, la nécessité des conditions est bien présente dans la critique de tout ce qui est neutralité de l'analyste, d'une part parce que ce qui est ainsi masqué réapparaît autrement de toute façon, mais d'autre part

parce que la liberté du psychanalyste, dans la manœuvre du transfert avec tel ou tel, est atteinte.

Un des exemples très clairs de cette dimension de la cure nous est donné avec Winnicott. On sait que Lacan avait rendu ce qu'il devait à l'auteur⁹ de l'objet transitionnel, qui anticipait si bien son objet *a* :

« [...] mais aussi d'en recevoir cet objet transitionnel des mains plus distantes de l'enfant, qu'il nous faut bien lui rendre ici, puisque c'est à partir de lui que nous avons d'abord formulé l'objet *a*¹⁰. »

Mais il va le critiquer, notons-le, au moment de l'invention de la passe, à propos de l'acte analytique, et la responsabilité de l'acte est bien évidemment dans le prolongement de l'éthique, elle est ce que l'éthique implique. Cette critique sévère porte sur cet autre objet tiré de son expérience, le *faux self*, non pas qu'il ait quelque chose contre la notion, laquelle désigne une forme de psychose latente ou plutôt discrète, mais parce que ceci le conduit à renoncer à l'acte analytique : en clair, qu'il juge utile de boire le thé avec son patient ne doit pas lui faire renoncer pour autant à l'acte analytique, lequel ne se réduit pas au *setting*, soit au cadre de la séance (par exemple le divan), et qui est ce qui figure explicitement dans l'article de Winnicott sur le *faux self*¹¹.

C'est là l'indice de la même position que celle où Lacan avait critiqué Freud, lequel avait renoncé à l'analyse de la jeune homosexuelle parce qu'elle l'aurait trompé, rêvant de mariage et d'enfant : la tromperie, fût-elle avérée, ne constituait pas aux yeux de Lacan un argument. Il semble bien que la tromperie délirante ne le soit pas davantage :

« Je suis en train de démontrer à choisir pour mon séminaire telles de ces propositions discrètes que noie la littérature psychanalytique, que chaque fois qu'un psychanalyste capable de consistance fait prévaloir un objet dans l'acte psychanalytique (cf. article de Winnicott¹²), il doit déclarer que la voie psychanalytique ne saurait que le contourner : n'est-ce pas indiquer le point d'où seul ceci est pensable, le psychanalyste lui-même en tant qu'il est cause du désir¹³ ? »

L'importance de cette remarque sur Winnicott dans le séminaire précisément consacré à l'acte analytique (1967-1968) devient manifeste, non seulement de sa reprise dans l'intervention citée à l'instant, mais aussi de ce qu'elle figure en bonne place dans son compte-rendu, résumé en quelques pages de toute son année, que l'École pratique des hautes études exigeait de tout enseignant :

« Il n'est certes pas exclu que s'y articulent des aveux propres au recueil. Telle cette forgerie qui se prononce du : *the self*, première peut-être de cette

surface à sortir de la liste des morphèmes que rend tabous qu'ils soient de Freud.

C'est qu'elle a pris son poids, si ce n'est même sa trouvaille, du psychanalyste à rencontrer pour vous imposer le respect de l'empreinte reçue de la passion de la psychanalyse.

Nous avons fait vivre l'écrit où il affine au clair du *self* comme rendu tangible et s'avérant d'être un effet de compression, *l'aveu que sa passion n'a place et vertu qu'à sortir des limites fort bien rappelées comme étant celles de la technique. Elles le serviraient mieux pourtant à s'inscrire dans la charte de l'acte* une fois remise à cette page qui ne saurait être tournée que d'un geste changeant le sujet, celui-là même dont le psychanalyste se qualifie en acte.

Ce self lancé sera pourtant, – le thème prolifère, et dans le sens de l'auspice dont il est né –, *la perte du psychanalyste*, disqualifié par lui. L'élément culte de sa profession est comme en autre cas, *le signe d'une inégalité à l'acte*.

Aussi bien l'acte lui-même ne peut-il fonctionner comme prédicat. Et pour l'imputer au sujet qu'il détermine, convient-il de reposer de nouveaux termes toute *l'inventio medii* : c'est à quoi peut s'éprouver l'objet *a*¹⁴. »

Quel est l'intérêt pour nous de ces considérations ?

1° D'abord que les conditions de l'exercice de la psychanalyse dépendent des circonstances, éminemment variées, auxquelles le psychanalyste a à faire face, et ici précisément de ce que nécessite la spécificité de la psychose, mais pas seulement.

2° Que l'acte du psychanalyste doit y être reconnu comme tel au-delà du non-respect du *setting* classique. Ici Lacan est davantage conforme aux prétendus balbutiements des premiers analystes, Freud, Ferenczi, qui ignoraient les exigences du *setting* tel qu'il s'est mis en place par la suite. Il s'agit de faire dépendre l'acte du cas et de rien d'autre.

3° Il s'en déduit qu'en ce qui concerne l'acte la psychose ne constitue pas un obstacle.

4° Que ceci doit être entendu comme un complément éthique exigible pour tout sujet en analyse et qui ne vaut pas seulement comme une liberté que la psychose rendrait nécessaire.

5° Dès lors la responsabilité du psychanalyste est engagée vers ce qu'il a appelé *l'inventio medii*, l'invention de moyens qui soient propres à l'analyste, mais aussi adaptés à réinventer son acte devant chaque sujet qui se présente à lui.

Finalement, peu importe comment il s'y prend, tous les coups sont permis ou à peu près, pourvu que la dimension propre de la parole de l'analysant y trouve sa place.

Mais je souhaite revenir autrement sur le problème tel qu'il se pose à Lacan de savoir comment lier l'éthique et la question amoureuse et sexuelle, ce qu'il tente de résoudre grâce à l'amour courtois.

« Là-dessus, je ne me suis pas refusé, dans cette année que j'évoquais la dernière fois, de *L'Éthique de la psychanalyse*, à me référer à *l'amour courtois*. Qu'est-ce que c'est ?

C'est une façon tout à fait raffinée de *suppléer à l'absence de rapport sexuel, en feignant que c'est nous qui y mettons obstacle*. C'est vraiment la chose la plus formidable qu'on ait jamais tentée. Mais comment en dénoncer la feinte ?

Au lieu d'être là à flotter sur le paradoxe que l'amour courtois soit apparu à l'époque féodale, les matérialistes devraient y voir une magnifique occasion de *montrer au contraire comment il s'enracine dans le discours de la féalité, de la fidélité à la personne*. Au dernier terme, la personne, c'est toujours le discours du maître. L'amour courtois, c'est pour l'homme, dont la dame était entièrement, au sens le plus servile, la sujette, *la seule façon de se tirer avec élégance de l'absence du rapport sexuel*¹⁵. »

Mais ici Lacan fait appel à un historien auquel il rend un hommage appuyé, Lucien Febvre, et par ailleurs il donne comme le livre qu'il avait à son chevet au cours de ce même séminaire de *L'Éthique, L'Heptaméron* de la Reine de Navarre. Il le dit l'année suivante dans son séminaire *Le Transfert* comme l'indication d'une sorte de guide. Il y revient encore dans son hommage à Duras¹⁶, et je crois que ces appuis méritent qu'on s'y arrête parce qu'ils donnent sûrement une clé, un des motifs secrets de ce que Lacan visait lors de son séminaire consacré à l'éthique.

À quoi Lacan rend-il hommage ? D'abord à ce que nous montre le roman, soit ce à quoi est confronté le héros, et dans le roman le héros est le récitant devenu acteur.

Il y a un joli film de Mankiewicz qui montre ça assez bien, *A Letter to Three Wives*, où une quatrième femme annonce être partie avec l'un des trois maris, sans dire lequel, au moment précis où elles partent pour la journée en bateau avec des enfants, de quoi les laisser mortes d'inquiétude pendant tout le voyage, et... chacune a de fait bien des arguments pour s'inquiéter. Mais celle qui raconte et qu'on ne verra pas, il y a bien un moment où elle va entrer dans l'histoire, où elle devient actrice. Ce n'est pas lorsqu'elle est la Dame au sens de l'amour courtois, parée de toutes les qualités d'attention – elle n'oublierait pas un anniversaire –, d'élégance, d'éducation, celle dont apparemment raffolent tous les hommes, tout au moins selon l'opinion des femmes. C'est quand elle prend le risque de s'engager avec un homme qu'elle chute de ce piédestal, soit lorsqu'elle tente de

s'emparer d'un des maris, mais... sa tentative échoue parce qu'on ne change pas de statut sans risque. Passer de la Dame à une femme n'est pas si aisé.

Disons que c'est le moment éthique, celui où se dévoile l'acte dans ce qu'il a d'énigmatique, celui où aucun des motifs invoqués de l'acte ne suffit à en rendre raison. Cette bascule fascine Lacan, et devrait nous fasciner tout autant car elle est ce qui fonde ce que ce même Lacan appelle l'acte analytique.

« C'est pour cette raison qu'il est essentiel de faire intervenir au départ *das Ding*.

Das Ding, en tant que l'homme, pour suivre le chemin de son plaisir, doit littéralement en faire le tour. Le temps que l'on s'y reconnaisse, que l'on s'y retrouve, le temps même qu'on s'aperçoive que Freud nous dit la même chose que saint Paul, c'est à savoir que ce qui nous gouverne sur le chemin de notre plaisir n'est aucun Souverain Bien, et qu'au-delà d'une certaine limite, nous sommes, concernant ce que recèle *das Ding*, dans une position entièrement énigmatique, parce qu'il n'y a pas de règle éthique qui fasse la médiation entre notre plaisir et sa règle réelle¹⁷. »

Mais pour pouvoir serrer ce moment encore faut-il en avoir fait le tour, comme avec saint Paul et *das Ding*, ou après avoir examiné dans le détail ce qui motive Amadour, le héros de la nouvelle X de *L'Heptaméron*, ou encore avoir suivi les méandres dans lesquels se trouve pris Jacques Hold. C'est précisément à ce parcours fléché que l'on doit notre attachement, notre ravissement à nous, au roman de Marguerite Duras, et non à l'étrangeté brute du comportement de Jacques Hold envers Lol, laquelle n'est en rien attirante *a priori* et à qui il s'attache pourtant, nécessairement. Jacques Hold, en Amadour, vise ce que dans son séminaire Lacan appelle la Chose et que Lol incarne au mieux puisqu'elle est toujours ailleurs. Et Floride n'était-elle pas celle qu'Amadour avait *délibéré* d'aimer¹⁸, posant la question de savoir à qui s'adressait cet amour ? N'est-ce pas dans les viols ratés et la mort qui s'ensuit que l'erreur se résout, c'est-à-dire que la Dame perd son privilège d'être un pur signifiant ? Et peut-être peut-on répondre de l'énigmatique conclusion proposée par Marguerite, morale ou éthique c'est selon, qui propose de nous faire entendre que Floride a le pouvoir de faire entendre raison aux hommes même si ça lui coûte, soit elle aussi de tomber de sa place.

Pourquoi cela intéresse-t-il Lacan et nous ensuite ? On peut sans doute déjà percevoir l'écart entre morale et éthique, écart qu'il magnifiera avec son commentaire d'*Antigone* à la fin de ce séminaire. Mais l'écart se présente ici de façon masquée. Admettons que nous percevions plus aisément la façon dont la loi d'*Antigone* se distingue de la Loi représentée par Créon, parce que les deux positions sont installées bien distinctement, et

que chacune de ces lois est bien précisée et suffisamment éloignée de nos usages actuels. Notamment, le cadavre n'est plus ce représentant décisif du devoir envers le corps du mort et de la loi qui le supporte, ainsi que la fréquente crémation de nos jours nous en fournit le signe.

La référence à *L'Heptaméron* est plus proche de nous mais aussi plus difficile à appréhender parce que nos préjugés nous encombrant. Plus délicate est de fait la même différence lorsque morale et éthique concernent l'amour et le sexe. Marguerite aurait-elle signé un *metoo* au vu de l'histoire qu'elle nous raconte, deux tentatives de viol de la part de l'amoureux transi ? Dont de surcroît on a l'idée qu'elle-même ou des proches auraient eu à subir ces atteintes dont elle fait le récit ? Sûrement pas, l'époque est telle que ne pas consommer sans consentement pour un homme n'est pas l'indice d'une vertu...

« Quand on a affaire à une sage, qu'on ne la peut tromper, et si bonne qu'on ne la peut gagner par paroles ni présents – [ici, nous attendons, naïfs, cette conclusion – “Alors, saluons-la avec respect et laissons-la tranquille !” Mais non, Hircan enchaîne :] – “n'est-ce pas raison de chercher par tous les moyens que l'on peut, pour en avoir la victoire ?” La victoire, le seul but. Les moyens ? tous. Jusqu'à l'assassinat ¹⁹. »

De fait Marguerite (d'Angoulême) entre dans le jeu :

« Elle promène sur le monde tel qu'il lui apparaît un regard clair, désabusé, honnête et scrupuleux. Ni indulgence aveugle, ni sévérité fanatique. *Une honnêteté de grande dame*, d'une vraie noblesse, d'une réelle délicatesse d'âme. C'est Marguerite, et c'est *l'Heptaméron*. *Ce guide d'honnêteté pour les hommes et les femmes d'une élite de “bien nés”* ²⁰. »

« Ainsi, prenant la suite du XII^e, du XIII^e, du XIV^e, du XV^e siècle – le XVI^e continue le long travail, le double travail de la religion et de la courtoisie, s'efforçant d'assouplir, de détendre, de policer les âmes brutales et indomptées des mâles ²¹. »

Le XXI^e poursuit cette tâche avec un succès moyen. C'est cette Marguerite que Lacan reprend lorsqu'il la compare à l'autre Marguerite, Duras, sur un plan précisément éthique :

« C'est qu'il me semble naturel de reconnaître en Marguerite Duras cette charité sévère et militante qui anime les histoires de Marguerite d'Angoulême, quand on peut les lire, *décrassé de quelques-uns des préjugés* [...]. »

Et il ajoute à propos de ces préjugés :

« [...] dont le type d'instruction que nous recevons a pour mission expresse de nous faire *écran à l'endroit de la vérité* ²². »

Mais quelle vérité ? Pour la psychanalyse nous n'y sommes pas encore. Je crois que ce qui intéresse ici Lacan c'est d'abord le travail de l'historien

qui avec patience replace dans le contexte et les mœurs du temps les particularités du discours de Marguerite. Sur ce point on approche l'éthique de la psychanalyse qui pour chacun se doit de refaire ce travail d'adéquation au discours qui sous-tend les propos de chaque analysant. La Chose, le réel, est-ce autre chose que ce qui est visé et qui n'a chance d'être obtenu que grâce au repérage de cette adéquation que seul le symbolique permet ?

« Attendons. *Ne nous pressons pas avant de savoir*, et repérons ceci, qu'un acte, un vrai acte, a toujours une part de structure, de concerner un *réel qui n'y est pas pris d'évidence*²³. »

Mais ici encore le sujet ne peut être tenu responsable de ses actes hors des données qui sont les siennes et qui nous sont *a priori* inconnues – ne pas comprendre trop vite est le viatique que Lacan nous a laissé.

Mots-clés : faux self, morale, éthique, amour courtois, acte.

* ↑ Intervention au séminaire Champ lacanien « La voie éthique de la psychanalyse », à Paris le 17 mai 2018.

1. ↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVI, D'un Autre à l'autre*, Paris, Seuil, 2006, p. 189-190. Souligné par l'auteur ainsi que dans les citations suivantes.

2. ↑ Ce n'est pas un hasard que Lacan ait conservé avec ce savoir comme concept, le savoir inconscient, son équivoque dans la langue, soit ce qu'on sait, consciemment. On pourrait ici revenir sur ce qu'il y aurait à entendre par connaissance, et notamment connaissance paranoïaque, comme antonyme du savoir inconscient.

3. ↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre X, L'Angoisse*, Paris, Seuil, 2004, p. 167.

4. ↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XXIII, Le Sinthome*, Paris, Seuil, 2005, p. 66.















5. ↑ Sol Aparicio, « Notes au sujet de la responsabilité », *Mensuel*, n° 122, mars 2018, p. 37.

6. ↑ J. Lacan, « L'étourdit », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 492.

7. ↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XXIII, Le Sinthome, op. cit.*, p. 136.

8. ↑ J. Lacan, « L'étourdit », art. cit., p. 480.

9. ↑ Il est à noter que Winnicott précisément devait venir très peu de temps auparavant (octobre 1967) invité par Maud Mannoni lors de journées d'étude sur les psychoses organisées à la Maison de la Chimie, à Paris, les 21 et 22 octobre 1967. Les interventions parurent dans *Recherches*, décembre 1968, « Enfance aliénée II ». Parmi les intervenants non membres de l'EPF : D. W. Winnicott, D. Cooper, R. Laing. Winnicott a décliné l'invitation, sans doute par crainte de représailles de l'IPA, mais son intervention a été lue.

10.  J. Lacan, « Compte rendu du séminaire *L'acte psychanalytique* », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 379.
11.  D. W. Winnicott, « Distorsion du Moi en fonction du vrai et du faux Self », dans *Processus de maturation chez l'enfant*, Paris, Payot, 1978.
12.  Cette note en bas de page (I) est de Lacan : « "On Transference", *I.J.P.*, octobre 1956, n° IV/V, p. 386-388. Article que j'introduisis le 29 novembre 1967 pour indiquer comment l'auteur ne repère un objet privilégié de son expérience, à le qualifier de *false self*, qu'à exclure sa manœuvre de la fonction analytique telle qu'il la situe. Or il n'articule cet objet que du processus primaire, pris de Freud. *J'y décèle le lapsus de l'acte psychanalytique* » (« Discours à l'École freudienne de Paris », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 275).
13.  *Ibid.*
14.  J. Lacan, « Compte rendu du séminaire *L'acte psychanalytique* », art. cit., p. 378.
15.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, Paris, Seuil, 1975, p. 65.
16.  J. Lacan, « Hommage fait à Marguerite Duras, du ravissement de Lol V. Stein », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 191-197.
17.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VII, L'Éthique de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1986, p. 114-115.
18.  Julien Febvre fait un long commentaire soulignant l'étrangeté de cette décision prise froidement face à une gamine de douze ans.
19.  L. Febvre, *Autour de l'Heptaméron, Amour sacré, amour profane*, Paris, Gallimard, 1944, p. 235.
20.  *Ibid.*, p. 225.
21.  *Ibid.*, p. 229.
22.  *Ibid.*
23.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts de la psychanalyse*, Paris, Seuil, p. 50.